# Edition 2023

# Maisons Fleuries

Les concours des maisons fleuries font depuis longtemps le bonheur des habitants. C'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison et de donner une belle image de sa ville.

Tous les ans, la commune de Merlimont organise le concours des maisons fleuries afin de récompenser les initiatives des habitants qui embellissent leur lieu de vie. Cette année, le concours revêt une signification toute particulière, car notre commune remet en jeu son label «villes et villages fleuris»!
La participation est gratuite et réservée aux habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires d'une maison ou d'un appartement. Les espaces fleuris peuvent être des jardins de toutes tailles, mais également des terrasses, des balcons, des fenêtres...pourvu qu'ils soient visibles d'une rue ou d'une voie passante.
Les participants au concours pourront se retrouver lors d'une remise des prix conviviale prévue en octobre.

# Critères du jury

Le jury prêtera une attention toute particulière aux trois points suivants :

- l'entretien
- le fleurissement et la décoration
- le respect de la charte de développement durable

Les inscriptions se font :

- par mail : communication@merlimont.fr
- par le formulaire (ci-dessous)à remplir et/ou à renvoyer en Mairie avant le 2 juin 2023.

Le jury se déplacera chez chacun des participants (présence non nécessaire) entre le 19 et le 30 juin 2023. Des photos seront prises afin de pouvoir effectuer le classement et réaliser un diaporama qui sera présenté lors de la remise des prix.
Les membres du Conseil Municipal et les membres du jury s'interdisent de prendre part au concours.

.....

Nom/prénom :.....

Adresse :.....

Téléphone :.....

Mail :.....

# Charte de développement durable

## 1 Privilégier les plantes vivaces

Exemples :

*Perowskia*

*Rudbeckia*

*Agastache*

*Lavande*

*Gaura*

*Gaillarde*

*Echinacea*

*Anémone*

*Leucanthemum*

## 2 Privilégier les arbustes adaptés à nos conditions

*Viburnum-tinus*

*Oranger du mexique*

*Hibiscus*

*Salix_integra*

## 3 Privilégier des désherbants naturels

*Exemples : le bicarbonate de soude, l'eau de cuisson des aliments, le vinaigre blanc, les purins de plantes, la cendre de bois, le paillage...*

# Conseils et astuces de nos jardiniers

Préservons la nature et notre porte-monnaie avec le compost !

## Matériel

Un composteur par foyer est fourni par la CA2BM, gratuitement sur demande. Contactez le 0800 880 695 pour tout renseignement.
Il doit être installé directement sur la terre et de préférence dans une zone semi-ombragée.

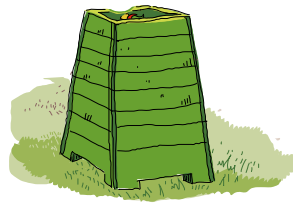

## Composition

Tontes de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes, restes de féculents, épluchures de fruits et de légumes, sachets de thé, marc et filtres à café, essuie-tout, mouchoirs en papier, boîtes d'œufs...

## Entretien

Le brasser de temps en temps pour éviter le tassement et permettre aux micro-organismes de respirer. L'arroser uniquement s'il fait trop chaud, pour entretenir une légère humidité.

## Intérêts

- Compost âgé de 3 à 6 mois : le paillage

Déposer le compost autour des plantations : il retarde la pousse des mauvaises herbes et permet d'économiser de l'eau en espaçant les arrosages.

- Compost âgé de 7 à 8 mois : l'amendement en surface

Répandre simplement le compost à la surface du sol pour l'enrichir.

- Compost âgé de 10 à 12 mois : l'amendement ponctuel

Mélanger le compost avec la terre de votre jardin : c'est un excellent engrais naturel qui renforcera gratuitement toutes vos plantes !

BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

Famille Plus VIVRE ENSEMBLE DE BELLES EXPÉRIENCES

Merlimont EN CÔTE D'OPALE CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE

Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE